

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 841.365

Nouveau « conduit d'encre » pour stylographe.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 20 janvier 1938, à 10^h 30^m, à Paris.

Délivré le 6 février 1939. — Publié le 17 mai 1939.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Jusqu'ici les « conduits » classiques des stylographes, c'est-à-dire la pièce (généralement en ébonite) qui amène l'encre sous la plume consistait en un cylindre muni d'une gorge longitudinale creusée parallèlement aux génératrices du cylindre et permettant le passage de l'encre jusqu'aux becs de la plume, ainsi que les rentrées d'air.

La présente invention consiste en un « conduit » en ébonite ou en toute autre matière dont le fraisage destiné au passage de l'encre et de l'air présente une profondeur variable et allant en s'approfondissant progressivement depuis l'extrémité opposée à la plume jusqu'à celle aboutissant sous la plume.

La profondeur du canal (obtenu par fraisage ou autrement) devra être très faible à l'endroit où l'encre pénètre dans le conduit, ce qui a donné à l'expérience de très bons résultats pour le débit et qui, de plus, s'oppose à des projections d'encre brutales lorsque l'on secoue le stylo pour amorcer l'arrivée d'encre sous une plume desséchée par l'air ambiant sec. L'approfondissement progressif donne un excellent résultat pour régulariser le débit de la plume car la cavité importante obtenue au voisinage de l'œil de la plume absorbe les sorties excessives

d'encre provoquées par les phénomènes de dilatations dus aux changements accentués de température et les restitue en temps voulu. L'expérience montre que les rentrées d'air se font dans d'excellentes conditions.

L'usage d'un tel « conduit » présente malgré tous les avantages énoncés, une simplicité aussi grande que celui des « conduits » classiques. En effet, il suffit d'employer le dispositif de fraisage habituel et d'incliner légèrement le morceau d'ébonite sur le support de la fraiseuse.

RÉSUMÉ.

1° Un conduit d'arrivée d'encre sous la plume pour stylographe caractérisé par le fait que : contrairement à ce qui s'est fait jusqu'ici le fraisage ou la gorge principale obtenue par un moyen quelconque n'est pas dirigée parallèlement à l'axe du conduit, mais augmente de profondeur au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'extrémité arrière en contact avec la réserve d'encre du stylo.

2° Un « conduit » conforme à 1° dans lequel l'augmentation de profondeur se ferait par échelons successifs.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.

Prix du fascicule : 10 francs.